



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/WP/175
20 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme
Quarante-troisième session
Genève, 13-17 septembre 2004
Point ... de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE AUX
RECOMMANDATIONS ET AUX DÉBATS DONT A FAIT L'OBJET
L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE LA CNUCED SUR LE
COMMERCE, L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT***

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Ce rapport présente des informations sur les mesures prises en application des neuf recommandations figurant dans le document TD/B/WP/165 et des recommandations complémentaires formulées par le Groupe de travail à sa quarante et unième session. Il complète une note antérieure (TD/B/WP(XLI)/CRP.1) où le secrétariat expliquait ce qu'il avait déjà fait pour améliorer ses activités de coopération technique/renforcement des capacités, initiatives dont le Groupe de travail s'était expressément félicité, et donne de plus amples renseignements sur la poursuite de son action dans les 10 mois qui ont suivi l'évaluation du Groupe de travail.

* La parution tardive du présent document s'explique par la nécessité de tenir compte des résultats de la onzième session de la Conférence.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	4
II. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION.....	5
III. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL	11

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a décidé d'examiner à sa quarante-troisième session, en septembre 2004, le niveau d'application des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation approfondie du programme de coopération technique et de renforcement des capacités (CT/RC) de la CNUCED relatif au commerce, à l'environnement et au développement, à laquelle le Groupe de travail avait procédé à sa quarante et unième session, en septembre 2003. Le présent rapport répond à cette décision.

2. Le secrétariat avait préparé pour la quarante et unième session du Groupe de travail une note sur son programme de CT/RC (TD/B/WP(XLI)/CRP.1): a) il y indiquait les mesures qu'il avait déjà prises pour améliorer ses activités de CT/RC, mesures dont le Groupe de travail s'est expressément félicité; b) il y donnait des informations sur les projets plus récents dont ne parlait pas le rapport d'évaluation; c) il y fournissait des renseignements concrets sur le programme. Le présent rapport prend cette première note comme point de départ, pour la compléter de renseignements sur les mesures prises dans les 10 mois qui ont suivi l'évaluation du Groupe de travail pour répondre aux recommandations de celui-ci¹. Ces mesures sont liées aux activités de CT/RC du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement à Genève, et à la réalisation de certaines de ces activités, notamment sur le terrain.

3. Pour ce qui est des activités sur le terrain, le programme de CT/RC a pris essentiellement la forme dans les 10 mois en question d'un projet intitulé *Building Capacity for Improved Policy Making and Negotiation on Key Trade and Environment Issues*, financé par le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID). Dans le cadre de l'Équipe spéciale PNUE-CNUCED sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement, on peut aussi citer l'atelier régional organisé à l'intention des pays anglophones des Caraïbes immédiatement après le Séminaire régional de l'OMC sur le commerce et l'environnement (Kingston, novembre 2003)², ainsi qu'un stage sur l'évaluation intégrée organisée à l'intention des pays d'Afrique (Nairobi, 19-20 juillet 2004).

4. Outre ces activités sur le terrain, et conformément au rôle centralisateur que la CNUCED joue dans le système des Nations Unies en matière de commerce et de développement, le secrétariat s'est efforcé de faire avancer deux initiatives concrètes de solution de certains problèmes, à savoir le Groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés, et l'Équipe spéciale CNUCED/FAO/IFOAM³ sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique. Il a également organisé avec le Secrétariat du Commonwealth un atelier où ont été étudiés les éléments

¹ Comme l'Initiative BIOTRADE n'a pas été couverte par l'évaluation, il n'en sera pas question ici.

² Dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'aménagement du territoire, du logement et de l'environnement des Pays-Bas, à titre d'activité de suivi du Sommet mondial sur le développement durable.

³ Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (International Federation of Organic Agriculture Movements).

susceptibles de composer des systèmes nationaux *sui generis* de protection et de promotion des savoirs traditionnels en vue de la mise au point d'un ensemble d'options s'offrant aux responsables nationaux. Enfin, il a lancé la *Trade and Environment Review*, dont un chapitre diffuse de manière très efficace les résultats des analyses et des informations sur les activités de CT/RC.

5. La section II du présent rapport expose les mesures prises en réponse à chacune des neuf recommandations du rapport d'évaluation. La section III explique ce qu'a fait le secrétariat en réponse aux autres recommandations formulées à la quarante et unième session du Groupe de travail.

II. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

Recommandation 1: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait définir une vision à long terme et une stratégie en matière de coopération technique.

6. En réponse à cette recommandation, le secrétariat s'est efforcé de définir concrètement la vision à long terme et la stratégie de ses activités de CT/RC et de les expliquer aux parties prenantes. Cette vision et cette stratégie ont été exposées dans un document de séance (TD/BWP(XLI)/CRP.1) que le secrétariat a rédigé pour la quarante et unième session du Groupe de travail. Elles ont également été présentées en octobre 2003 aux membres inscrits sur la nouvelle liste de publipostage du Programme (voir également les informations données ci-dessous à propos de la recommandation 2).

7. L'objectif à long terme dominant les activités de CT/RC dans le cadre du Programme consiste, en quelques mots, à renforcer les capacités des pays en développement en ce qui concerne l'analyse des questions qui marquent l'interface entre le commerce et l'environnement et leur solution aux niveaux national, régional et international, selon les priorités de développement de chaque niveau. Plus immédiatement, on aide à cette fin les pays en développement intéressés:

- À améliorer au niveau national la coordination politique entre le Ministère du commerce et celui de l'environnement, et entre les pouvoirs publics et les autres parties prenantes;
- À concevoir des politiques nationales susceptibles de régler des questions de commerce et d'environnement particulières;
- À participer efficacement aux négociations et aux discussions sur le commerce et l'environnement à l'OMC et devant d'autres instances internationales;
- À analyser la relation entre les prescriptions environnementales et sanitaires des marchés internationaux d'une part et, de l'autre, la compétitivité des exportations des pays en développement et leur accès aux marchés, notamment dans le sens d'une mise à profit des nouvelles perspectives de leurs échanges.

En outre, la CNUCED encourage la mise en place de dispositifs pratiques susceptibles de régler des problèmes particuliers qu'elle a cernés dans ses activités de CT/RC ou au niveau intergouvernemental.

8. Le secrétariat suit une démarche qui se développe selon trois dimensions pour résoudre la dialectique entre action en largeur et action en profondeur. D'abord, les activités de CT/RC en profondeur ne touchent qu'un petit nombre de pays, ce qui leur donne plus de force. Ensuite, les responsables politiques de pays en développement plus nombreux ont le bénéfice des ateliers régionaux et internationaux et de la coopération du secrétariat avec d'autres organismes (par exemple, du personnel spécialisé du secrétariat est mis à la disposition des séminaires régionaux de l'OMC sur le commerce et l'environnement) et avec les gouvernements. Enfin, l'information produite pour ces activités, ou qui en dérive, est diffusée aussi largement que possible sous forme de publications, de messages électroniques et d'affichage sur le site Web (www.unctad.org/trad&dev).

9. En ce qui concerne le programme de travail de la CNUCED elle-même, les activités de CT/RC sont centrées sur trois sujets:

- Les prescriptions environnementales, la compétitivité des exportations et l'accès aux marchés (y compris les perspectives de commercialisation des produits écologiquement recommandables, issus notamment de l'agriculture biologique);
- La libéralisation du commerce des biens et des services environnementaux;
- La protection et l'exploitation durable de la biodiversité et des savoirs traditionnels (y compris l'Initiative BIOTRADE).

10. Divers aspects de cette conception stratégique ont été examinés ces derniers mois avec les donateurs et les pays bénéficiaires. Pour ce qui est des prescriptions environnementales et de l'accès aux marchés par exemple, la Mission du Canada auprès de l'OMC, agissant en coopération avec le secrétariat de la CNUCED, a organisé le 22 janvier 2004 une réunion sur ce thème, où il a été question entre autres choses, des premiers résultats d'un projet financé par le DFID britannique et de ce qu'ils signifiaient du point de vue d'une conception plus globale et d'une approche plus volontariste de la matière, débordant le cadre de l'OMC proprement dit. Participaient à cette réunion un certain nombre de parties prenantes internationales, notamment des institutions internationales, des instituts de recherche, des ONG et des représentants diplomatiques spécialisés.

11. Toujours sur le même sujet, l'Ambassadeur des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève a organisé le 23 avril 2004 une réunion avec les pays bénéficiaires d'Asie, le DFID britannique et le secrétariat de la CNUCED: il s'agissait de faire le bilan à mi-parcours du projet *Building Capacity for Improved Policy Making and Negotiation on Key Trade and Environment Issues*, et d'en évaluer la finalité à long terme et la stratégie. Les représentants du DFID, développant leurs idées sur la suite que l'on pourrait éventuellement donner au projet, ont fait savoir qu'ils avaient l'intention d'agir en coordination bilatérale avec les donateurs intéressés pour soutenir le Groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés. À la fin du mois de juin, le DFID a informé les autres pays de l'Union européenne, à une réunion tenue à Bruxelles,

des premiers résultats atteints par la CNUCED dans la réalisation de ce projet et des activités consécutives prévues dans le contexte du Groupe consultatif.

12. L'atelier CNUCED-Inmetro⁴ sur les prescriptions environnementales et l'accès aux marchés, tenu avant la onzième session de la Conférence (Rio de Janeiro, 7 et 8 juin 2004), a été l'occasion d'examiner la triple notion de commerce–environnement–développement et les directives données dans ce domaine, et de définir une stratégie commune pour les pays bénéficiaires et donateurs, le secrétariat de la CNUCED, les autres institutions, les organismes du secteur privé et les ONG.

13. Ces derniers mois, le secrétariat du PNUE et celui de la CNUCED ont cherché plus activement à relancer et à redéfinir la formation dans le contexte de l'Équipe spéciale. Un module de formation intitulé *Introduction to Capacity Building for Environment, Trade and Sustainable Development* a été mis au point: il décrit les diverses voies du renforcement des capacités qui, dans ce domaine, vise à seconder les efforts que font les pays en développement pour concilier les fonctions commerce, protection de l'environnement et développement dans le sens d'un développement durable.

Recommandation 2: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait élaborer une stratégie de communication.

14. Le secrétariat a été très attentif à cette recommandation. La stratégie de communication du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement comprend plusieurs éléments:

a) *Le site Web* est le pivot de la communication. Le secrétariat fait tout pour que l'on puisse y trouver des informations sur toutes les activités entreprises, c'est-à-dire qu'il y affiche les publications (en projet ou en version définitive), la documentation des réunions, documents de séance compris, les études de cas par pays et les rapports synthétiques. Ce site est un outil de préparation des activités et de diffusion des résultats. Il est mis à jour régulièrement;

b) *La liste de publipostage* a été créée en réponse à la recommandation; elle contient environ 800 adresses. Des informations sur les activités et les publications les plus importantes sont adressées régulièrement aux destinataires qui y figurent, le plus souvent par courrier électronique;

c) *Le Bulletin d'information* a été lancé par le Département. Deux livraisons ont été rédigées et diffusées grâce à la liste de publipostage et par d'autres moyens. De plus, un bulletin d'information sur les activités de l'Équipe spéciale a été lancé en juin 2004;

d) *The trade and Environment Review*, nouvelle publication annuelle, a été lancée au début de 2004. Chaque livraison contient un résumé des récentes activités de CT/RC du Programme. Elle est aussi un bon moyen de faire connaître les solutions offertes par ces activités et les principales conclusions auxquelles elles aboutissent. Par exemple, le premier numéro

⁴ Inmetro est l'Institut national de métrologie, de normalisation et de qualité industrielle du Brésil.

contient un article sur ces activités telles qu'elles se développent dans le domaine des biens et des services environnementaux;

e) Les *communications et rapports destinés aux organes gouvernementaux compétents* sont régulièrement présentés par le secrétariat à des organes comme la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base de la CNUCED, l'OMC (Comité du commerce et de l'environnement – sessions ordinaires et spéciales – et Comité des obstacles techniques au commerce), l'OCDE, la FAO (Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) l'OMPI et la Convention sur la diversité biologique;

f) Des *exposés et réunions destinés à des audiences ciblées* sont organisés régulièrement ainsi que des sessions d'information, avec les principales parties prenantes. Pour ces 10 derniers mois, on peut citer la table ronde sur la promotion du commerce pour le développement durable organisée parallèlement à la onzième session de la Conférence, et une réunion d'information destinée à la société civile sur les prescriptions environnementales et l'accès aux marchés, qui s'est tenue pendant le colloque annuel public de l'OMC, en mai 2004;

g) Le *service de presse* est assuré en coopération avec le Service de presse de la CNUCED; le Programme rédige régulièrement des informations à l'intention de la presse (communiqués de presse, communiqués électroniques) sur les aspects intéressants de l'actualité.

Recommandation 3: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait établir des indicateurs d'évaluation de l'impact des projets.

15. Le principal projet de CT/RC relevant du Programme, *Building Capacity for Improved Policy Making and Negotiation on Key Trade and Environment Issues (DFID II)*, et la phase II de l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités présentent des cadres logiques décrivant les objectifs et principaux résultats et donnant pour chacun d'eux des indicateurs objectivement vérifiables, qui sont autant d'instruments de validation et de vérification des hypothèses.

16. Pour ce qui est du projet DFID II, le cadre logique regroupe des indicateurs objectivement vérifiables comme: a) la durabilité des activités relevant du projet; b) les synergies avec d'autres initiatives; c) l'amélioration des capacités analytiques, institutionnelles, juridiques et managériales de règlement des grands problèmes; d) l'amélioration de la coordination des politiques nationales; e) la fréquence des consultations et la profondeur de l'engagement des parties prenantes au niveau national; f) l'aspect pratique et l'importance des initiatives de politique générale dans les domaines prioritaires; g) la promotion de la coopération régionale aux fins d'initiatives importantes; h) le renforcement de la participation aux discussions et aux négociations qui font suite à l'OMC à la Conférence de Doha. Le secrétariat de la CNUCED considère que ces indicateurs permettent de contrôler la réalisation des projets et de suivre les rapports soumis périodiquement aux donateurs. Ils sont également utiles à la préparation des projets nouveaux.

17. Le secrétariat s'est également efforcé d'obtenir des participants des informations en retour, grâce notamment à l'utilisation systématique de questionnaires à l'issue des activités.

En 10 mois, il a reçu des questionnaires remplis de 108 participants à des réunions relatives aux activités de CT/RC⁵.

Recommandation 4: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait dispenser une formation interne pour valoriser les effectifs chargés de son exécution.

18. En réponse à cette recommandation, le Programme recherche activement les cours offerts par l'Office des Nations Unies à Genève qui pourraient améliorer les compétences du personnel chargé de l'élaboration et de la gestion des projets de CT/RC. Il a réussi à trouver une place pour un fonctionnaire dans un stage de formation à la gestion de projets, qui s'est tenu en octobre 2003.

19. Pour renforcer encore la fonction réalisation de projet, le Programme a recruté un fonctionnaire à plein temps, financé par les ressources extrabudgétaires, pour assurer l'appui aux projets.

Recommandation 5: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait veiller à mieux cibler les activités et à mieux sélectionner les participants aux ateliers.

20. En réponse à cette recommandation, le secrétariat consacre plus de temps et d'attention aux problèmes qui y sont mentionnés. Il procède à des consultations préalables avec les pays bénéficiaires pour déterminer les institutions clefs et les personnes qui seront invitées à participer aux activités. Le questionnaire d'évaluation que remplissent les participants donne une idée des succès obtenus dans ce domaine. Pour ce qui est des activités réalisées ces 10 derniers mois, plus de 97 % des participants qui ont renvoyé leur questionnaire d'évaluation (105 sur 108) ont indiqué que l'activité avait répondu aux besoins de leur institution et qu'elle leur était utile dans leur travail.

Recommandation 6: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait améliorer le suivi des projets.

21. L'une des possibilités de suivi identifiées par l'équipe d'évaluation consiste à transférer le projet ou l'initiative dont il s'agit. À cet égard, la recommandation 9 est également pertinente ici.

22. Le secrétariat, estimant que ces recommandations étaient très importantes, s'est attaché davantage à assurer le suivi et le transfert des projets. Les activités s'intègrent maintenant dans des réalisations à long terme, ce qui améliore le suivi avec les participants et avec les institutions. On insiste sur les synergies avec les autres institutions et les autres initiatives, et sur l'intervention de parties prenantes nationales aussi variées que possible afin d'améliorer la durabilité et les résultats à long terme.

⁵ Pour chaque activité, la moitié des participants ont en moyenne retourné les questionnaires remplis.

23. Comme il était dit dans l'introduction, le projet de CT/RC le plus important actuellement en voie de réalisation est le *Building Capacity for Improved Policy Making and Negotiation on Key Trade and Environment Issues*, qui vise à améliorer les capacités d'élaboration des politiques et de négociation dans les principaux domaines du commerce et de l'environnement. Les prescriptions environnementales et l'accès aux marchés sont parmi les principaux sujets abordés. Parmi les grandes activités de suivi, on peut citer le rôle de l'Équipe spéciale. Elle assurera l'application d'un certain nombre de recommandations générales ou sectorielles déjà formulées, en ce qui concerne par exemple l'amélioration de la gestion de l'information relative aux prescriptions environnementales et l'échange de témoignages nationaux sur les stratégies volontaristes d'ajustement. On trouvera de plus amples renseignements sur le suivi de ce projet et son transfert à propos de la recommandation 9.

24. D'autre part, le secrétariat a pris au sérieux la suggestion qui figure dans le commentaire de la recommandation 6 et adresse régulièrement des informations qui pourraient les intéresser aux personnes figurant sur la liste de publipostage du Programme mentionnée ci-dessus.

Recommandation 7: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement il faudrait attacher de l'importance à l'ensemble de la chaîne de valeur.

25. Le Programme a été très attentif à cette recommandation. Il semble que la CNUCED elle-même devrait s'intéresser aux aspects commerciaux de la chaîne de valeur tout en renforçant ses partenariats avec les autres institutions compétentes dans le domaine de la production et des infrastructures, particulièrement l'ONUDI et la FAO. En matière par exemple d'agriculture biologique, elle collabore avec la FAO et l'Équipe spéciale internationale sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique (IFOAM), qui sont techniquement compétentes en matière d'agriculture et de procédés, de certification et d'accréditation propres à l'agriculture biologique. À l'issue d'activités de projet nationales et sous-régionales intéressant les six pays d'Asie bénéficiaires du projet DFID déjà mentionné, des recommandations ont été adressées à l'ONUDI à propos du problème des capacités d'offre de colorants non azoïques et de la qualité de ces colorants, et à propos de la création de centres nationaux ou sous-régionaux de contrôle des produits de cuir et des chaussures.

Recommandation 8: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait renforcer l'action menée au niveau local.

26. Le rapport de l'équipe d'évaluation précise que le terme «action menée au niveau local» désigne le dispositif grâce auquel les parties prenantes nationales font se propager l'information sur le renforcement des capacités de proche en proche jusqu'au niveau du terrain (agriculteurs, entreprises, etc.). Le secrétariat encourage fermement ses partenaires des pays bénéficiaires à procéder ainsi. D'autre part, il fait tout pour faire intervenir des parties prenantes aussi diverses que possible dans les activités, par exemple les entreprises et les associations qui travaillent au niveau de la base. Ainsi, près de la moitié des participants aux activités lancées récemment en Asie au titre du projet DFID II étaient issus d'entreprises privées directement intéressées par le sujet, notamment des représentants des associations nationales membres de l'Asian Coalition for Small-and Medium-sized Enterprises.

27. Les activités de diffusion ont également été renforcées grâce à la diffusion générale aux niveaux national et régional des résultats des études nationales publiées (c'est le cas par exemple

des études nationales sur les biens et services environnementaux en Amérique centrale et dans les Caraïbes).

Recommandation 9: Dans le cadre du Programme sur le commerce, l'environnement et le développement, il faudrait prévoir les moyens de transférer le projet après l'achèvement des activités.

28. Comme on l'a dit à propos de la recommandation 6, beaucoup de recommandations et de domaines d'activité nouveaux découlant du projet DFID II seront pris en charge par le Groupe consultatif. Certaines recommandations de suivi ont aussi été transmises à d'autres institutions: par exemple celles qui émanent de l'atelier sous-régional sur le cuir et la chaussure et de l'atelier vietnamien sur le renforcement des activités de R-D consacrées aux colorants non azoïques ont été transmises à l'ONUDI, au titre des centres de production propre. L'ONUDI a également été informée du souhait exprimé à l'atelier vietnamien visant la création d'un centre national ou sous-régional de contrôle de la chaussure. Une recommandation sur l'échange de témoignages nationaux en matière de réglementation du commerce extérieur et intérieur de matériel informatique usagé, issue de l'atelier sous-régional sur les produits électriques et électroniques, a été transmise au Partenariat des déchets électroniques de la Convention de Bâle, récemment créé. D'autres activités seront transférées aux autorités nationales. La Chine et le Viêt Nam, par exemple, ont fait savoir qu'ils souhaitaient mettre en place un système d'alerte avancée en matière de prescriptions environnementales au niveau sectoriel, avec l'aide de la CNUCED. La Chine envisage également d'organiser à titre d'activité de suivi une rencontre nationale consacrée aux prescriptions environnementales et à la compétitivité des exportations.

29. Pour ce qui est de la partie du projet consacrée à l'Amérique centrale, le transfert et le suivi de projets font actuellement l'objet de discussions avec les bénéficiaires. Les ateliers nationaux et régionaux ont mis en avant l'idée de créer des groupes de travail nationaux et des réseaux de ministères et d'autres parties prenantes qui s'intéressent aux biens et services environnementaux, entre autres questions prioritaires.

30. La procédure de transfert des projets à la fin des activités sera également prévue dans les projets futurs.

III. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL

31. À sa quarante et unième session, le Groupe de travail a non seulement souscrit aux recommandations de l'équipe d'évaluation (en prenant en considération les commentaires faits au cours de la réunion à propos du rapport de celle-ci), mais a aussi demandé au secrétariat de s'efforcer d'élargir à toutes les régions, notamment à l'Afrique, la couverture géographique du programme de CT/RC touchant au commerce, à l'environnement et au développement.

32. Le secrétariat a pris cette recommandation très au sérieux. Une nouvelle contribution a été récemment apportée à l'Équipe spéciale PNUE-CNUCED sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement, ce qui permettra aux activités de la phase II de l'Équipe spéciale de commencer à plus grande échelle. Le secrétariat du PNUE et celui de la CNUCED sont convenus de centrer ces activités sur l'Afrique. Les premières initiatives consisteront: a) à organiser à Nairobi les 19 et 20 juillet 2004 un séminaire sur

l'évaluation intégrée à l'intention des pays d'Afrique, (à titre d'activité faisant directement suite à la réunion tenue par l'Équipe spéciale au Cap (Afrique du Sud) en mai 2003); b) à organiser un atelier national en Angola (à titre de suivi du premier atelier national tenu dans le pays en mai 2003). Les activités à entreprendre en Afrique en 2005 sont à l'étude. Le secrétariat de la CNUCED s'efforcera de consacrer à l'Afrique un volet important de ses futures campagnes de mobilisation de fonds.

33. Comme l'expliquait un bulletin spécial de l'Équipe spéciale publié à l'occasion de la onzième session de la Conférence, l'Équipe spéciale II soutiendra également certaines activités de renforcement des capacités dans d'autres régions, notamment dans les petits États insulaires en développement (à titre de suivi d'activités antérieures, notamment l'atelier organisé à l'intention des pays des Caraïbes dont il a été question ci-dessus), les PMA et les pays andins.
